

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS

SOMMAIRE

5	LE MOT DU PRÉSIDENT
7	LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
10	QUI SOMMES-NOUS?
12	RÉTROSPECTIVE
14	L'ÉQUIPE D'AGIR ENSEMBLE
17	NOS AXES D' ACTIONS ET MODALITÉS D'INTERVENTION
20	2019 EN CHIFFRES
23	NOS PARTENAIRES DE TERRAIN
27	NOS PROJETS
28	PA
31	RISK 2
33	DEFI 2
37	PROTECTION
40	FONDS D'URGENCE
42	11 11 11

45	NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION
46	NOTRE STRATÉGIE DE COLLECTE DE DONS
48	NOS ÉVÉNEMENTS EN 2019
53	NOS RÉSEAUX
56	NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
58	NOTRE BILAN FINANCIER
60	NOS PERSPECTIVES 2020 / 2021
65	REMERCIEMENTS

EDITO DU PRESIDENT



Vous êtes en train de lire le rapport d'activités d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme pour l'année 2019 et je vous en remercie vivement.

Vous verrez en parcourant ce rapport que l'association se bat quotidiennement pour le respect des droits humains dans le monde. C'est une rude tâche dans un monde aussi injuste/inéquitable que le nôtre. Au fond, nous déployons notre énergie pour que soit respectée la dignité de chaque personne laquelle est attaquée dès qu'il y a oppression, torture ou discrimination. Notre philosophie est qu'il revient à chaque personne faisant ce constat de s'engager là où elle peut lutter en faveur du respect de la dignité et des droits fondamentaux de toute personne.

Un des domaines dans lequel nous agissons est la protection et la défense des personnes qui s'engagent pour défendre les droits humains. En 2019, nous avons « fêté » les 20 ans de la création de notre Fonds d'Urgence. Ce Fonds existe pour défendre les défenseur.e.s des droits humains qui sont menacés à cause de leur engagement et peut consister, par exemple, en financement d'une mise à l'abri, d'un plaidoyer ou d'une assistance juridique. Notre spécialisation dans le domaine de la protection fait qu'en partenariat avec des bailleurs engagés, nous menons également des projets pluriannuels dans des zones particulièrement sensibles.

En ce qui concerne le Fonds d'Urgence, depuis 20 ans ce Fonds est intervenu dans plus de 700 cas et ce dans plus de 30 pays à travers le monde. Chacune de ces interventions a pu protéger un.e défenseur.e en danger. La création de ce Fonds d'Urgence était une

“

CE TRAVAIL EXIGE DU PROFESSIONNALISME, DE LA RIGUEUR ET DE LA RÉSILIENCE. NOUS NE LÂCHERONS PAS ET ESPÉRONS QUE VOUS NOUS SOUTIENDREZ DANS CETTE LUTTE.

”

idée visionnaire et pionnière en 1999. Cela s’est fait dans l’élan de la Déclaration des Nations unies sur les défenseur.e.s des droits de l’Homme de 1998 : « Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d’autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l’Homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international ». Ce travail exige du professionnalisme, de la rigueur et de la résilience. Nous ne lâcherons pas et espérons que vous nous soutiendrez dans cette lutte.

En dehors de notre travail dans le domaine spécifique de la protection des défenseur.e.s des droits fondamentaux, vous découvrirez dans ce rapport les détails de nos autres projets en cours en 2019 pour promouvoir le respect des droits humains et la dignité humaine.

Je renouvelle mes remerciements pour tout l’intérêt que vous portez à notre association et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d’activités. N’hésitez pas à nous contacter pour toute information et/ou pour nous rejoindre.



Bien sincèrement,
Tim Hughes - Président

LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



Agir ensemble : 30 ans de militantisme au service des droits humains

Dans un monde en pleine mutation où le respect et l'application des droits humains ont tendance à s'inverser ou à se replier la priorité est de défendre et de promouvoir les grandes valeurs qui sont : la dignité humaine, la solidarité, la justice, l'égalité des droits, le bien commun.

L'augmentation des violations des droits humains partout dans le monde est profondément préoccupante. L'espace civique et démocratique se rétrécit et l'accès aux droits fondamentaux n'est plus garanti notamment aux personnes les plus démunies. Les défenseur.e.s des droits humains, de l'environnement et des libertés démocratiques sont de plus en plus menacé.e.s. Les discriminations à l'encontre des minorités ethniques, religieuses et sexuelles ainsi que les violences basées sur le genre s'accroissent. Le désintérêt pour la chose publique prospère, laissant le champ libre aux pires avatars politiques et au repli ou au déni démocratique.

Face à cette forte dégradation, en collaboration avec d'autres acteurs de la société civile, les organisations de défense des droits humains, comme Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, essaient d'éveiller les consciences à travers des démarches de plaidoyer, de sensibilisation et des actions citoyennes. Partout dans le monde, les ODDH sont engagées dans ce combat de défense de l'état de droit, des libertés publiques et des institutions démocratiques ainsi que d'opposition à l'oppression et au recours à la violence comme instrument politique.

“ PARTOUT DANS LE MONDE, LES ODDH SONT ENGAGÉES DANS CE COMBAT DE DÉFENSE DE L'ÉTAT DE DROIT, DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES AINSI QUE D'OPPOSITION À L'OPPRESSION ET AU RECOURS À LA VIOLENCE COMME INSTRUMENT POLITIQUE. ”

Ce rapport d'activités 2019 présente les actions conduites par ces ODDH, auxquelles nous sommes durablement alliés, et qui agissent « en première ligne » pour lutter contre les violations des droits humains.

Je suis fier et reconnaissant de l'action de nos partenaires et alliés. En Afrique, en Amérique Latine & aux Caraïbes ou au Moyen Orient & au Nord de l'Afrique, ils mènent un travail de terrain difficile, risqué, mais ô combien nécessaire.

Je vous souhaite une très bonne lecture.



Philippe Morie
Délégué général



QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE HISTOIRE

En 1989, André Barthélémy, directeur d'une agence de voyage associative et solidaire (ARVEL Voyages), se rend au Chili où il rencontre des militants des droits humains qui dénoncent les violations des droits de l'Homme commises par le régime militaire de Pinochet. Frappé par le manque de ressources auquel sont confrontés ces militants, il décide de rassembler un petit groupe de personnes pour mettre sur pied une association qui soutiendrait les défenseurs des droits humains à travers le monde. Après trois ans d'existence informelle, en 1992, ils se sont constitués en association à but non lucratif.

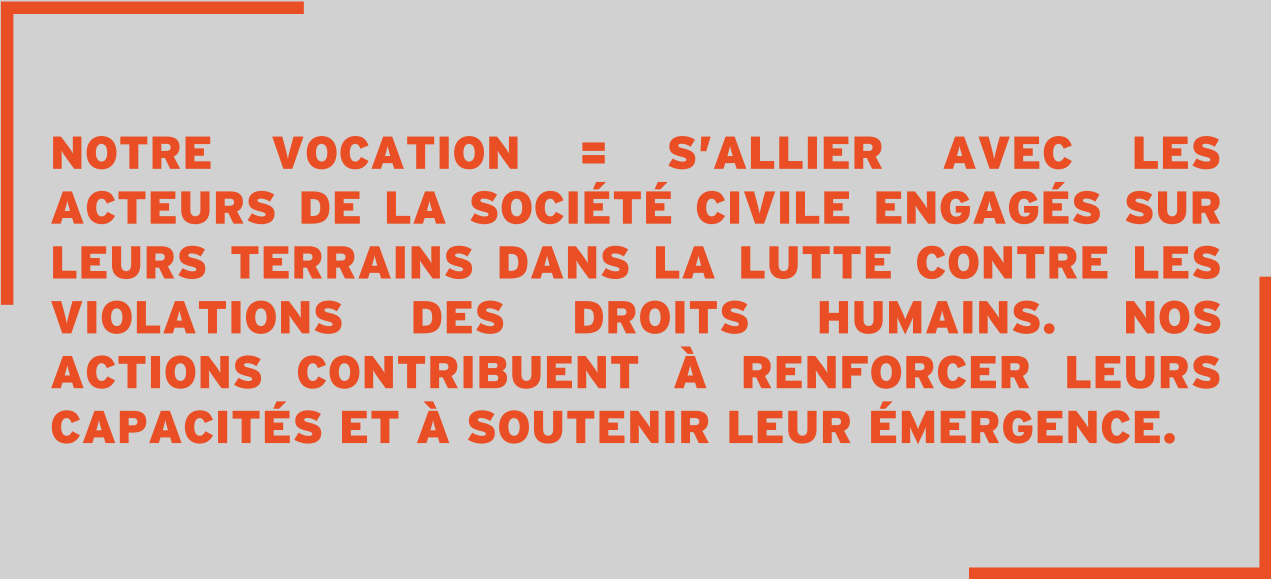
L'année suivante, ils obtiennent le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples puis en 1998 le statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations-unies.

NOTRE MISSION

Nous favorisons, à travers le monde, l'essor et le développement d'organisations qui œuvrent pour la défense et la promotion des droits civils et politiques ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels.

Notre partenariat avec des organisations locales s'inscrit dans une relation institutionnelle basée sur l'égalité, la confiance, l'échange, le respect et la réciprocité. Chaque partie prenante est autonome et accepte de mutualiser ses efforts en vue de réaliser un objectif commun.





NOTRE VOCATION = S'ALLIER AVEC LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ENGAGÉS SUR LEURS TERRAINS DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS. NOS ACTIONS CONTRIBUENT À RENFORCER LEURS CAPACITÉS ET À SOUTENIR LEUR ÉMERGENCE.

RÉTROSPECTIVE



2012

Lancement en RDC du projet **DECLIK (Développer et Conforter les Initiatives des Défenseurs des Droits de l'Homme dans les Kivu)** mené conjointement avec cinq organisations congolaises : **ASADHO-Béni, Arche d'Alliance, PAIF, SOPROP, UCPDHO.**

Départ d'André Barthélémy et arrivée de John Edmundson à la présidence de l'association.

2017

Départ de John Edmundson et arrivée de Tim Hughes à la présidence de l'association.

2016

Lancement en RDC du projet **RISK (Renforcer les Initiatives pour Secourir les défenseurs des Kivu)** en collaboration avec trois organisations congolaises : **Synergie Ukingo Wetu (SUWE), SOS information Juridique Multi-Sectorielle (SOS IJM), Arche d'Alliance.**

Lancement au Congo du projet **MANDAT (Mobiliser et Animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la Détention Arbitraire et la Torture en République du Congo)** en collaboration avec l'OC DH.

2018

Lancement du **Projet DEFI II (Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique Centrale - Phase II)** dans 4 pays d'Afrique Centrale: Cameroun, Gabon, République du Congo, République Démocratique du Congo.

2010

Lancement en Mauritanie du projet **FAM (Former et Agir en Mauritanie pour les droits des femmes et le renforcement de la société civile)** en partenariat avec trois associations mauritaniennes : **Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF), SOS Esclaves Mauritanie et Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH).**

2014

Lancement du projet **DEFI (Développer et Favoriser les Initiatives des organisations de la société civile)** dans cinq pays d'Afrique Centrale : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon et RDC (Province Orientale, Nord Kivu et Sud Kivu).

Lancement en RDC du projet **APPEL (Accompagner l'Accès aux droits des Peuples Pygmées et Encourager une réforme de la Loi foncière en RDC)** en collaboration avec deux organisations locales : **Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées (OSAPY) et Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN).**

2019

Célébration du 30ème anniversaire d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme et du 20ème anniversaire du Fonds d'Urgence.

Lancement du **projet RISK II (Renforcer les Initiatives pour Secourir les défenseurs dans les Kivu - Phase 2)** en République Démocratique du Congo.

Lancement du **projet PROTECTION** avec Tournons La Page (TLP), dans les pays des 10 coalitions membres de TLP: Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, République Démocratique du Congo, Tchad et Togo.

L'ÉQUIPE D'AGIR ENSEMBLE

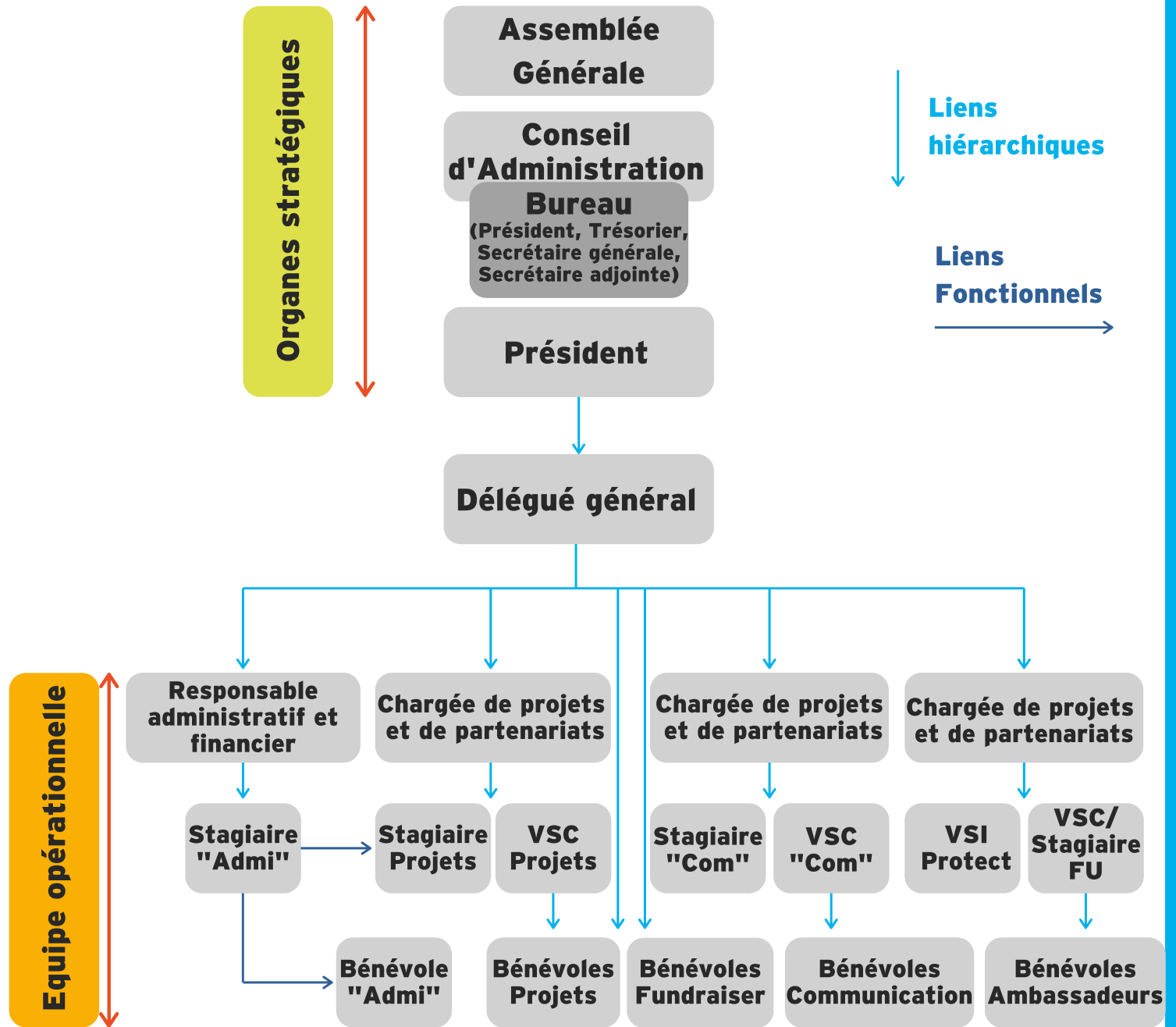
Notre Conseil d'Administration est constitué de douze administrateurs et d'un bureau composé du Président, de la Secrétaire générale, de son Adjointe et du Trésorier. Notre Assemblée Générale, qui siège une fois par an, réunit plus de quatre-vingt membres et sympathisants.

Pour mener à bien l'ensemble de ses activités, notre équipe opérationnelle est composée de cinq salariés : un Délégué général, trois Chargé.e.s de projets et de partenariats et un Responsable Administratif et Finances. Ces permanents travaillent au siège et se rendent régulièrement sur le terrain. Ils sont secondés par des volontaires du service civique, des stagiaires, des bénévoles ainsi qu'un volontaire de solidarité internationale basé à Niamey (Niger), qui sont associé.e.s à la réalisation des activités. L'organisation et le mode de travail au sein de l'équipe favorisent la cohésion ainsi que la

complémentarité des compétences et des expertises. L'approche intégrée de l'égalité professionnelle fait partie intégrante de la gestion des ressources humaines au sein d'Agir Ensemble.

Nos projets sont construits et mis en œuvre avec les partenaires locaux. Toutes nos activités s'inscrivent dans une démarche inclusive et de développement durable. Nous encourageons les processus de mutualisation, de capitalisation, de partage des savoirs et d'expériences entre associations en favorisant l'intelligence collective et l'apprentissage en commun.







NOS AXES D'ACTION ET MODALITÉS D'INTERVENTION

**Assurer la protection des
défenseur.e.s des droits
humains en danger et la lutte
contre la torture et les
arrestations/détentions
arbitraires.**

**Promouvoir l'Etat de droit,
la gouvernance
démocratique et la
mobilisation citoyenne.**

**Promouvoir les droits des
femmes, le leadership féminin
et la lutte contre les violences
basées sur le genre.**

**Faire respecter les droits des
minorités ethniques et
sexuelles et contribuer à la
lutte contre les discriminations
à l'encontre de ces personnes
et communautés.**

A ce jour, nous avons soutenu près de 400 associations locales de défense des droits humains et 800 défenseur.e.s en danger dans plus de 40 pays. Notre rôle consiste à agir pour :



SOUTENIR

Nous mettons en place des partenariats avec des associations locales en apportant une aide financière et technique à leurs projets. Nous soutenons l'essor des partenaires et leur leadership en renforçant leurs capacités.



PROTÉGER

Nous avons créé, en 1999, le premier Fonds d'urgence français (et l'un des premiers dans le monde) dédié à la protection des défenseur.e.s des droits humains en danger.



DÉNONCER

Nous développons les mises en réseaux et les actions de plaidoyer en lien étroit avec les partenaires. Nous appartenons à plusieurs réseaux de défense des droits humains et nous nous associons à des initiatives de mobilisation inter-associatives.

DERECHO

ESTAMOS EN PROCESO DE
RENOVACION DE ACRE



Todos somo
PROGRAMA



2019 EN CHIFFRES



PROTECTION	10
DÉFI 2	13
RISK 2	3
PDH	17
PROJET 11 11 11	13
PA	4
PROJET POUR LES DROITS HUMAINS AU CONGO	-


60 PARTENAIRES
SUR LE TERRAIN



7 PROGRAMMES
ET PROJETS EN COURS



115 DONATRICES.EURS
DONT
49 ADHÉRENT.E.S



15 DÉFENSEUR.E.S DES
DROITS HUMAINS ET
MEMBRES DE LEUR
FAMILLE SOUTENUS
PAR LE FONDS
D'URGENCE

**35 PARTENAIRES
TECHNIQUES ET
FINANCIERS**

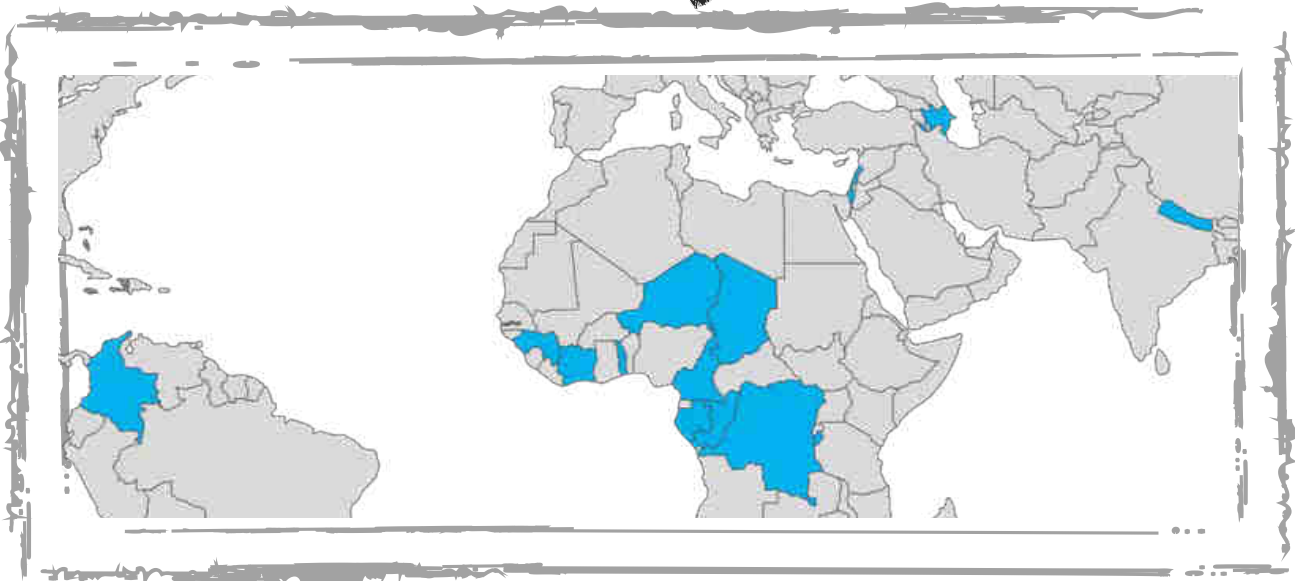


**5 SALARIÉS
7 SERVICES CIVIQUES
1 VSI
10 BÉNÉVOLES
5 STAGIAIRES**

12 ADMINISTRATRICES.EURS

**6 MISSIONS
SUR LE TERRAIN**

PRÉSENCE DANS 15 PAYS*



*Israël - Azerbaïdjan - Burundi - Cameroun - Colombie - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Togo - Liban - Népal - Niger - République du Congo - RDC - Tchad



NOS PARTENAIRES

Agir ensemble est forte de ses partenaires, engagés sur le terrain, qui luttent contre les violations des droits humains. Ces partenaires ont noué une relation de confiance avec notre organisation afin de mettre en place une collaboration concrète menant à la réalisation de projet bénéficiant à la société civile. Ensemble, nous construisons des projets en sortant de la limite « appuyeur-appuyé ». Notre objectif est l'autonomisation de ces organisations pour qu'elles puissent poursuivre leur mission et obtenir la crédibilité et la visibilité nécessaire pour agir.

ALPSCO (ASSOCIATION DES LUTTES CONTRE LE SIDA ET LE PALUDISME)

PROJET PA

ARCHE D'ALLIANCE

RISK 2

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES ÉTUDIANTS DU CAMEROUN (ADDEC)

DEFI

AVDCS (ASSOCIATION POUR LA VULGARISATION DU DROIT AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ)

PROJET PA

BCAF (BUREAU DES COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUTOCHTONES EN ZONE FORESTIÈRE DU CONGO)

PROJET PA

CAMEROONIAN FOUNDATION FOR AIDS (CAMFAIDS)

DEFI

CERCLE UNI DES DROITS DE L'HOMME ET CULTURE DE LA PAIX (CUDHOC)

DEFI

LE CONGO N'EST PAS A VENDRE (CNPAV)

11 11 11

**COLLECTIF ONG POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL
(COSADER)**

DEFI

**FDAPID (FOYER DE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPROMOTION DES PYGMÉES ET
INDIGÈNES DÉFAVORISÉS)**

DEFI - 11 11 11

FEMME LÈVE-TOI (FLT)

DEFI

HUMANITÉ POUR TOUS (HPT)

DEFI

INSTITUT POUR LA PROTECTION ET L'APPRENTISSAGE DES DROITS (IPAD)

DEFI

LA VOIX DES OUBLIÉS (LVO)

DEFI

LA LIGUE DES DROITS ET DES LIBERTÉS (LDL)

DEFI

OCDH (OBSERVATOIRE CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME)

PROJET PA

ORGANISATION FORMATION NOUVELLE (OFN)

DEFI

SOS INFORMATION JURIDIQUE MULTISECTORIELLE

RISK 2

SYNERGIE UKINGO WETU (SUWE)

RISK 2

TOURNONS LA PAGE (TLP)

PROTECTION

VUE ET GESTES (VG)

DEFI



NOS PROJETS

PROJET PA

« PROMOTION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES À TRAVERS LE RENFORCEMENT DU MOUVEMENT AUTOCHTONE ET L'INSTITUTIONNALISATION DE LA REPRÉSENTATIVITÉ AUTOCHTONE »



Durée : 2017 - 31 décembre 2019

Budget : 507.029 €

Depuis le 14 septembre 2007, les Nations Unies ont adopté la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones (DNUDPA). En février 2011, le Congo adoptait et promulguait une loi en faveur des peuples autochtones dite : « Loi N°5-2011 du 25 Février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones ». Cette loi garantit aux populations les droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels et le droit à un environnement sain.

Le projet « Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone », mis en œuvre par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) et Agir Ensemble, s'inscrit dans la logique du gouvernement congolais de promouvoir les droits des populations autochtones à travers la loi 05-2011. Le projet a démarré en 2017 et a pris fin le 31 décembre 2019. Le projet, d'un budget de 507.029 €, était cofinancé par l'Union européenne et couvrait quatre départements de la République du Congo (Sangha, Likouala, Cuvette-ouest et Lékoumou).



En sus de contribuer à la mise en œuvre de la loi 05-2011, le projet visait à soutenir les organisations, institutions et leaders autochtones, et à mobiliser l'opinion pour encourager un changement de comportement vis-à-vis des populations autochtones. Par le mécanisme de subventions à des tiers, l'OCDH et Agir Ensemble ont soutenu financièrement et techniquement des organisations locales de taille très modeste. Sur la durée du projet, 7 organisations locales ont bénéficié d'un soutien technique et financier. En 2019, Agir Ensemble et l'OCDH ont accompagné les organisations BCAF (Bureau des communautés locales et autochtones en zone forestière du Congo), ALPSCO (Association des luttes contre le SIDA et le paludisme), et AVDCS (Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société). 13 parajuristes ont été formés. L'OCDH a publié 1 rapport détaillé sur la situation générale des droits des populations autochtones, 3 notes de situation, et 7 articles de presse.

L'évaluation finale du projet a permis de souligner la pertinence et l'impact du projet dans l'amélioration du respect des droits des populations autochtones :



La mise en œuvre participative et la responsabilisation des organisations locales bénéficiaires d'un soutien financier et technique ont permis de mobiliser les acteurs au niveau local.



Les activités de plaidoyer menées au cours de ce projet ont permis notamment d'aboutir à l'entrée en vigueur de 6 décrets d'application de la loi n°5-2011 représentant ainsi une avancée significative sur le chemin de la promotion et protection des droits des minorités autochtones.



L'implication des acteurs locaux a permis à la fois d'identifier et d'adapter les activités aux besoins des bénéficiaires et d'assurer leur implication.



Le financement direct des associations a permis de garantir une gestion responsable des ressources allouées au microprojet.



Les organisations locales bénéficiaires ont pu identifier elles-mêmes leurs besoins en renforcement de capacités, ce qui a permis une adhésion et une appropriation des connaissances.



L'évaluation recommande d'étendre le projet à d'autres régions du Congo où vivent des peuples autochtones.

PROJET RISK 2
« RENFORCER LES INITIATIVES
POUR SECOURIR LES DÉFENSEURS
DES KIVU »



RISK 2

Renforcer les Initiatives
pour Secourir les
défenseurs des Kivu

Durée : 1er août 2018 – 31 juillet 2021
Budget : 532 000 €

Lancé le 1er août 2018, le projet triennal RISK 2 vise à protéger et secourir les défenseur.e.s des droits humains dans les provinces du Nord et Sud Kivu, à l'Est de la République démocratique du Congo. Il est financé par le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas et mis en œuvre par Agir Ensemble en collaboration avec les trois partenaires de terrain : Arche d'Alliance (Sud-Kivu, Uvira), SOS Information Juridique Multisectorielle (Sud-Kivu, Bukavu) et la Synergie Ukingo Wetu (Nord-Kivu, Goma).

Ce projet se veut une réponse à une situation qui est très alarmante : dans les Kivus, les défenseur.e.s des droits humains font de plus en plus face à des arrestations arbitraires, des violences physiques et sexuelles, des traitements inhumains, voire même des enlèvements, de la part de multiples groupes armés y compris des autorités légales.

Plus largement, ce projet a également pour objectifs de renforcer les capacités des organisations mobilisées pour la protection des défenseur.e.s des droits humains et d'assurer un plaidoyer, lorsque cela est possible.

Depuis le début du projet, Agir Ensemble et ses trois partenaires ont pris en charge 83 interventions dans les trois provinces. Ces interventions ont bénéficié à 209 personnes en danger, dont 56 femmes. Le programme a permis notamment 59 relocalisations, 19 assistances juridiques, 16 assistances médicales, 21 assistance psychologique et 21 assistances diverses (sécurisation du domicile, obtention d'un passeport, aide de subsistance, etc.).

En octobre 2019, afin d'améliorer leur réponse aux besoins qui ne cessent de croître, Agir Ensemble et ses partenaires ont révisé leur « Protocole de gestion des alertes » pour mieux prendre en charge les demandes. Ce nouveau protocole concilie l'urgence de la situation et la nécessité de vérifier les demandes selon des procédures fiables et transparentes.

En 2019, les co-interventions ont par ailleurs été encouragées et il est fréquent que d'autres ONG internationales prennent le relai d'Agir Ensemble, se fondant ainsi sur le travail déjà réalisé par les équipes du projet RISK 2. Enfin, en novembre 2019, le Délégué général d'Agir Ensemble, la Chargée de projets se sont rendus sur le terrain à la rencontre des trois partenaires afin d'échanger sur le bilan de la première année du projet RISK 2.

PROJET DEFI II
« DÉVELOPPER ET FAVORISER
LES INITIATIVES DES
ORGANISATIONS DE DÉFENSE
DES DROITS DE L'HOMME EN
AFRIQUE CENTRALE »

PHASE II - ANNÉE 2



Pays : Cameroun, Gabon, République du Congo,
République Démocratique du Congo
Durée : 01.01.18 – 30 .06.2021
Budget : 759 668 €

Pendant la deuxième année du projet DEFI II, les 13 OSC sélectionnées en 2018 ont commencé à mettre en œuvre leurs activités, 8 nouvelles OSC ont été sélectionnées, deux missions de suivi et plusieurs formations se sont déroulées.

La première tranche a été marquée par le renforcement de la politique partenariale et du suivi des OSC suivantes : en République du Congo : le Foyer de Développement de l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés (FDAPID), Humanité Pour Tous (HPT), l'Institut pour la Protection et l'Apprentissage des Droits (IPAD), Vue et Gestes (VG), le Bureau des Communautés locales et Autochtones des zones Forestières (BCAF) et le Cercle Uni des Droits de l'Homme et Culture de la Paix (CUDHOC) ; au Cameroun : l'Association pour la Défense des Droits des Etudiants du Cameroun (ADDEC), Cameroon Foundation for AIDS (CAMFAIDS), le Collectif ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (COSADER) et Ligue des Droits et des Libertés (LDL) ; au Gabon : Femme Lève-Toi (FLT), La voix des oubliés (LVO) et l'Organisation Formation Nouvelle (OFN).

Suite au deuxième appel à proposition de juin 2019, 68 candidatures ont été reçues (11 pour le Cameroun, 6 pour le Congo, 44 pour la RDC et 7 pour le Gabon) et les organisations suivantes ont été sélectionnées : Cœur arc en Ciel en République du Congo, Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP), Actions et initiatives de développement pour la protection de la femme et de l'enfant (AIDPROFEN), Actions pour la justice, le développement et les droits humains (AJDDH) en RDC, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) en RDC, Health and Human Rights Cameroon (2HRC) et Droits et paix au Cameroun, Brainforest au Gabon. Deux missions de terrain du 2 au 13 Novembre 2019 au Gabon et Cameroun, et du 16 au 21 Décembre 2019 en République du Congo ont permis de faire un suivi/bilan de certaines OSC de l'appel 1, de rencontrer les nouvelles OSC et de finaliser les budgets et les travaux de formulation des outils de suivi de projets. Afin de renforcer le suivi, un compte rendu mensuel est prévu par les nouvelles conventions de l'appel 2.

Le 6 mars 2020 Jean-Claude Pongault Elongo, directeur exécutif de Cœur Arc en Ciel au Congo, a visité à l'équipe d'Agir Ensemble à Lyon, occasion d'échanger autour de cette association qui lutte contre les violences et les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi que contre le VIH. Dans le cadre de DÉFI II, il mettra en œuvre un projet visant à sensibiliser la communauté LGBTI sur leurs droits et à plaider auprès des acteurs étatiques pour l'amélioration de la situation des minorités sexuelles et de genre.

Cofinancé par l'AFD, la Fondation de France, la Fondation des Droits de l'Homme et la SRT, le projet DEFI II intervient dans trois domaines : la lutte contre la torture, les arrestations arbitraires et les détentions abusives ; la promotion de la démocratie et de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales et à la lutte contre les discriminations à l'encontre des minorités ethniques et sexuelles. Il vise à permettre aux 21 OSC de continuer à mener des actions, de renforcer leurs capacités dans les domaines clés tels que la gestion de projets, la gestion administrative et financière, le plaidoyer, la sécurité physique et numérique, l'autonomie financière, etc.



Concernant les actions des 13 OSC de la tranche 1, celles de sensibilisation ont très largement dépassé les attentes: 1200 personnes ont été sensibilisées aux droits fondamentaux et une attention particulière a été accordée à la représentation des femmes. Suite à la diffusion des guides d'autodiagnostic aux OSC, des plans de renforcement de capacités ont été mis en place sur la base de leurs besoins en formation et au moins 8 OSC (sur les 9 guides d'autodiagnostic déjà reçus) ont progressé d'au moins un niveau dans les trois domaines prioritaires pour la défense des droits humains. 12 OSC ont bénéficié de 6 formations externalisées en 2019. Au sein d'Agir Ensemble, un module de formation au plaidoyer a été réalisé et un module sur le genre est en cours de réalisation. La mission terrain qui s'est déroulée au Cameroun et au Gabon au cours du mois de novembre 2019 a aussi été l'occasion d'alimenter ce module portant sur le concept de genre et son intégration dans les projets. Car la seconde phase du projet DÉFI II souhaite mettre en avant la prise en compte du genre, identifié comme une des priorités transversales du projet. Pour cela les OSC sont invitées à présenter des projets qui privilégient un mode d'intervention qui favorise l'émergence d'un leadership jeune et/ou féminin. A titre d'exemple, 5 OSC ont su orienter leurs projets vers des publics cibles féminins et jeunes. Les modules genre et plaidoyer viendront enrichir la boîte à outils mise à la disposition des partenaires notamment via le site internet dédié au projet DÉFI. Ce dernier permettra de partager les informations relatives aux projets des OSC, aux actualités et avancées des projets et d'échanger les expériences via l'espace forum de discussion.

Concernant les partages d'expériences, deux visites d'échange ont été réalisées lors de la phase 2 de DÉFI II : la première s'est déroulée du 24 au 26 janvier 2020 à Brazzaville en République du Congo et autour de la lutte contre la torture et les détentions abusives, elle a réuni CUDHOC, HPT, ACAT RDC, LVO, LDL et Droits et Paix. Les OSC ont pu partager leurs pratiques et expériences autour de 3 thèmes : les stratégies de plaidoyer, le monitoring en milieu carcéral et la prise en charge des victimes de torture et de détentions abusives.



L'égalité des genres a été la thématique centrale de la visite d'échange qui s'est tenue du 9 au 13 mars 2020 à Lyon. Quatre défenseuses des droits humains d'Afrique centrale ont pu échanger autour de leurs combats respectifs pour les droits des femmes, faire connaissance des ONG lyonnaises engagées dans l'égalité des genres, sensibiliser les citoyens de la région lyonnaise à travers une table ronde et des émissions radio et renforcer leurs connaissances dans le domaine du plaidoyer à travers la participation à une journée de formation. Les partenaires invitées, Sylvie Chishungu Zawadi Mwamini, Thérèse Bien Née Mendo Manga, Nathalie Zemo Efoua et Anne Marie Nzila représentaient les OSC suivantes : AIDPROFEN (Rdc), 2HRC (Cameroun), Réseau Femme lève-toi (Gabon) et Union des Syndicats du Congo (République du Congo) (les 2 dernières ne faisant pas partie du programme DÉFI).

PROGRAMME PROTECTION



Pays : Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Niger, République du Congo, RDC, Tchad et Togo
Durée : 1er septembre 2019 - en cours
Budget : 196 420 €

La protection des défenseur.e.s des droits humains (DDH) est un champ d'action particulièrement important, dans un contexte où les menaces ne cessent de croître. Les risques d'arrestations arbitraires, détentions arbitraires, tortures, menaces de mort, violences basées sur le genre ou encore d'attaques numériques sont aujourd'hui un enjeu primordial dans la lutte pour le respect des droits humains à travers le monde. Les nombreuses organisations qui évoluent dans le secteur de la protection s'accordent à exprimer l'importance de mettre en place des mécanismes d'appui aux défenseur.e.s qui soient complets et qui répondent à de nouveaux enjeux.

C'est ainsi qu'en Consortium avec le Secours Catholique - Caritas France, Agir Ensemble a mis en place un programme intitulé « PROTECTION » au bénéfice des membres du mouvement international « Tournons la Page » (TLP). Ce mouvement, qui regroupe plus de 250 organisations de la société civile (dont Agir Ensemble) a créé des coalitions dans 10 pays Africains : le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Gabon, la Guinée Conakry, le Niger, la RDC, le Tchad et le Togo. Une coalition européenne est également basée à Paris. Toutes ces coalitions militent pour l'alternance démocratique en Afrique et la bonne gouvernance dans ces pays. Ce combat expose les militants de TLP à des risques considérables.



Le programme « PROTECTION » a été mis en place le 1er septembre 2019. Il s'agit d'un projet ambitieux qui vise à la fois à prévenir les menaces que subissent les membres du mouvement TLP en raison de leurs activités et à répondre aux actions de répression. Cette phase pilote de 12 mois a notamment pour objectif de mettre en place des mécanismes de protection pour les défenseur.e.s des droits humains (création de « pools d'avocats » mobilisables rapidement, assistance judiciaire et matérielle etc.) mais aussi de prévenir les risques encourus par les activistes (sécurisation des échanges notamment). Depuis le début du projet, 14 demandes d'assistance ont été étudiées dans huit pays et 26 défenseur.e.s des droits humains en danger ont été soutenus par une assistance juridique, médicale, par la sécurisation des locaux ou encore par une aide de subsistance. En plus de ces aides, toute l'équipe du programme PROTECTION mène de larges actions de plaidoyer auprès des instances nationales, régionales et internationales : Union Européenne, Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme pour que les droits des défenseur.e.s soient respectés.



HUMAN
RIGHTS

LE FONDS D'URGENCE



Pays d'intervention : Cameroun, Azerbaïdjan, République Démocratique du Congo, Tchad, Pakistan, Liban, Sri Lanka, Colombie
Budget d'intervention : 18 755 euros

En 2019, le Fonds d'urgence d'Agir Ensemble a fêté ses 20 ans ! Cette année encore, il a permis d'apporter un soutien crucial aux défenseur.e.s des droits humains en danger. Pour mémoire, depuis la création du fonds, plus de 800 personnes menacées ou persécutées en raison de leur activité militante pour la défense des droits fondamentaux ont été assistées dans plus de 30 pays. Le mécanisme d'intervention peut être mobilisé par tout défenseur à travers le monde, qu'il soit journaliste, activiste, artiste ou encore juriste ou par toute organisation menacée.

En 2019, le Fonds d'urgence est intervenu dans huit pays différents et trois continents : l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie. L'étendue de ces actions est le résultat d'une étroite collaboration avec plusieurs organisations internationales ou locales, présentes dans les zones d'intervention et capables de procéder aux vérifications préalables à toute intervention. Le lien qu'entretient Agir Ensemble avec ses partenaires est ainsi déterminant afin d'assurer une protection juste et optimale aux défenseur.e.s des droits humains. Pour autant, la réponse d'Agir Ensemble aux menaces que subissent ces activistes ne doit pas se limiter à une simple assistance financière. L'efficacité du Fonds d'urgence repose aussi sur des dispositifs d'intervention élaborés au

cas par cas et un suivi régulier des menaces. Les interventions les plus fréquentes sont la relocalisation temporaire de la personne en danger, l'assistance médicale et/ou judiciaire, et l'attribution d'une aide de subsistance. Lorsque cela est possible une action de plaidoyer est également mise en place. Le plaidoyer reste cependant une activité à développer plus systématiquement dès lors qu'il permet de mobiliser les consciences et de lutter contre la violation des droits humains de manière plus efficace et durable.

En 2019, 15 défenseur.e.s des droits humains et membres de leur famille ont reçu un soutien d'Agir Ensemble dans le cadre du Fonds. Bien que ce chiffre soit en baisse par rapport à 2018, il se justifie par l'existence de nouveaux programmes similaires à celui du Fonds d'urgence : les projets « Protection des membres de TLP » et RISK2 ont ainsi été sollicités en lieu et place du Fonds d'urgence. Le Fonds, qui a une vocation universelle, a donc cherché à s'étendre au-delà des pays où nous menons des projets spécifiques de protection.

Les interventions en 2019 ont pris la forme de huit relocalisations (dont une internationale), de deux aides de subsistance ainsi qu'une sécurisation du domicile d'un DDH. Plus particulièrement, le fonds d'urgence a soutenu la relocalisation d'un journaliste égyptien ainsi que sa famille, menacés par les services de renseignement suite à des propos tenus contre le Général Sissi. Il a aussi permis à deux défenseurs des droits LGBT, rejetés par leur famille et menacés par les autorités du Sri Lanka et du Pakistan d'être temporairement relocalisés. Enfin, le fonds d'urgence a soutenu la relocalisation en France d'un activiste colombien menacé en raison de son travail de dénonciation du système d'appropriation sauvage des terres par des forces illégales. Il a depuis obtenu l'asile politique en France.

Vingt ans après sa création, le Fonds d'urgence d'Agir Ensemble apparaît plus que jamais vital pour mettre à l'abri des femmes et des hommes qui ont le courage de s'opposer à tous ceux.elles qui bafouent les droits fondamentaux et les valeurs universelles.



PROJET 11 11 11



11.11.11

Pays : République Démocratique du Congo

Durée : octobre - décembre 2019

Budget : 10 225 €

En République Démocratique du Congo, les populations civiles doivent faire face à des problèmes sécuritaires et à des exactions plus ou moins graves. Les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la Police Nationale Congolaise (PNC) honorent difficilement leur mandat de protection des populations civiles et le climat d'impunité ne fait qu'aggraver les violences. Accusés eux-mêmes d'exactions contre les civils, les militaires et les policiers n'ont pas les capacités de s'opposer efficacement aux groupes armés locaux.

Dans ce contexte, les défenseur.e.s congolais des droits de l'Homme (DDH) jouent un rôle essentiel en dénonçant les violations des droits humains, en s'engageant auprès des victimes et en luttant contre l'impunité. Ils dénoncent également la corruption intensive qui sévit dans le pays : la RDC occupe la 161e place – sur 180 – dans le classement de Transparency International sur la corruption, publié en janvier 2019.

Du fait de leurs activités, les défenseur.e.s et, plus largement, les représentant.e.s de la société civile font face à des menaces et intimidations: enlèvements, détentions arbitraires, harcèlement judiciaire ou disciplinaire.

C'est dans ce contexte sécuritaire complexe qu'un partenariat est né entre Agir Ensemble, le FDAPID (organisation congolaise partenaire d'Agir ensemble) et l'organisation belge 11 11 11, membre du consortium d'organisations congolaises et internationales « Le Congo n'est pas à Vendre » (CNPAV) dont le mandat est

de lutter contre la corruption dans ce pays et d'accompagner les actions judiciaires contre les détournements de fonds.

La mise en place de ce partenariat a permis à la fois d'analyser les besoins en matière de gestion des risques des membres du projet CNPAV et également de mobiliser l'expertise d'Agir Ensemble et du FDAPID en matière de renforcement de capacités et d'échanges d'expérience au profit de ce consortium.

Afin d'atteindre ces objectifs, 11 11 11, Agir Ensemble et la FPAPID ont travaillé de manière conjointe et, d'octobre à décembre 2019, toutes les organisations membres du consortium ont été formées et dotées d'un plan de sécurité adapté à leur contexte d'intervention.

Ce programme a permis de renforcer les capacités des organisations locales mobilisées dans la dénonciation de la corruption.





NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

A partir de mai 2019, dans le cadre d'une démarche itérative, participative et inclusive, avec l'appui de l'agence de communication « Atelier Chenapans », l'équipe d'Agir Ensemble a mené diverses activités qui se sont déroulées en quatre phases : diagnostic/analyse (1), définition/co-construction (2), formalisation/validation (3) et création/production (4). Cet accompagnement sur plusieurs mois a permis la construction de notre plateforme de marque (choix d'un nouveau logo, d'un nom de l'association et d'une charte graphique), la définition d'une nouvelle stratégie de communication accompagnée d'un plan d'action sur 3 ans.



Ce projet a été réalisé grâce au financement du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) de Coordination SUD.



NOTRE STRATÉGIE DE COLLECTE DE DONNS

Face à la baisse des subventions publiques et à l'augmentation des besoins de financement, la diversification des ressources de l'association s'impose aujourd'hui comme un axe incontournable de son programme de développement pluriannuel.

Dans ce sens une démarche structurée et une réflexion stratégique à long terme sur la collecte de fonds privés a été conduite en 2019 par une équipe dédiée. Elle a abouti à l'élaboration d'une stratégie de collecte pour solliciter la générosité du public et la définition de cibles prioritaires (personnes aux potentiel de dons élevés) : entreprises, philanthropes, fondations.

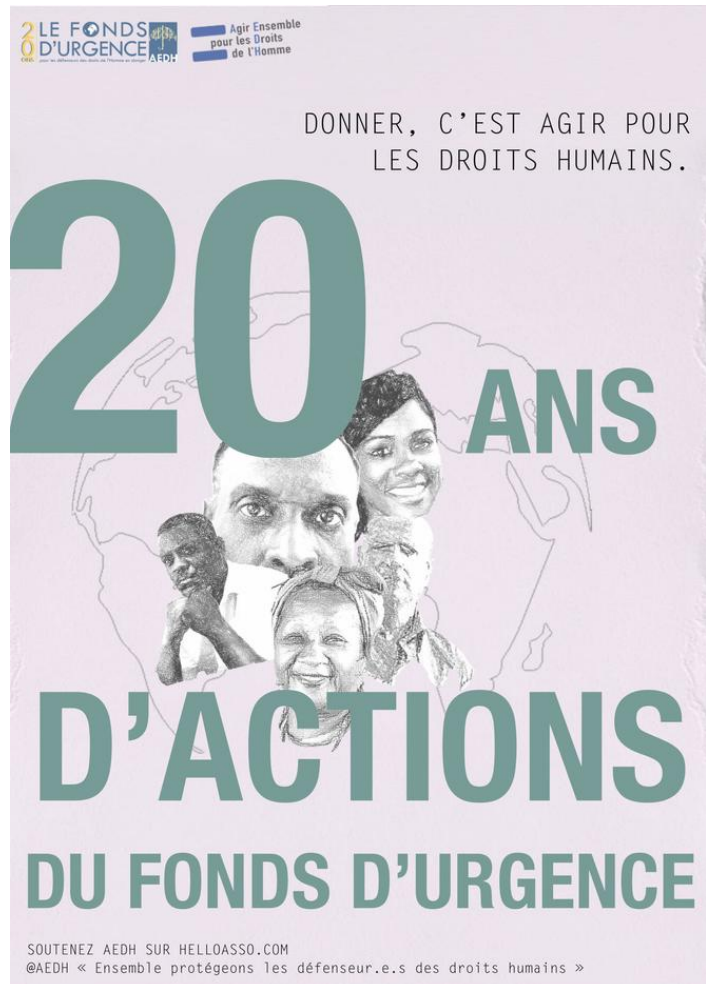
Des actions ont été développées à l'égard de grands donateurs, une méthode spécifique de courrier de sollicitation et des entretiens avec une approche personnalisée ont concrétisé les premiers contacts. A l'occasion des 20 ans du Fonds d'urgence une campagne de collecte de dons a été réalisée auprès de nos donateurs et adhérents intégrant un volet digital. De septembre à décembre 2019, il était possible de faire un geste financier à Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme par le biais d'une opération en ligne. Grâce à cette collecte, Agir Ensemble a pu enregistrer une progression significative des dons ponctuels perçus pour l'année 2019.

Parallèlement une démarche de mécénat et partenariat a démarré par la prospection et l'identification des entreprises avec un ancrage territorial ayant une convergence de valeurs avec celle de l'association. L'inscription à la Course des Héros –une course de collecte solidaire- a été inédite dans le paysage événementiel de l'association.

Les premiers résultats sont prometteurs, pour les concrétiser durablement ils doivent être accompagnés d'une vraie politique de fidélisation, un suivi relationnel qualitatif par une équipe dédiée et impliquer davantage toutes les parties prenantes.



COURSE
HERP  DES
5



20 LE FONDS D'URGENCE AEDH Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

DONNER, C'EST AGIR POUR LES DROITS HUMAINS.

20 ANS

D' ACTIONS

DU FONDS D'URGENCE

SOUTENEZ AEDH SUR HELLOASSO.COM
@AEDH « Ensemble protégeons les défenseur.e.s des droits humains »

NOS ÉVÉNEMENTS EN 2019

CONFÉRENCE-DÉBAT À SCIENCES PO : « L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : UN LEVIER D'ACTION POUR L'ACCÈS AUX DROITS DES COMMUNAUTÉS »

Le 20 novembre 2019, Médecins du Monde, le Secours populaire français, le FDAPID (Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés) et Agir Ensemble ont organisé une conférence-débat sur l'accès aux droits des communautés en République démocratique du Congo (RDC). Dans un contexte post-électoral en RDC, il était nécessaire de présenter les droits réels des communautés, les combats menés et les difficultés rencontrées sur le terrain, afin d'éveiller les consciences et de mobiliser des acteurs locaux et internationaux pour combiner leurs actions de soutien.

Intervenant.e.s:

- Vicar Batundi Hangi, grand témoin de cette conférence et coordinateur du FDAPID (Foyer de Développement pour l'Autopromotion des Pygmées et Indigènes Défavorisés).
- Didier Cannet représentait Médecins du Monde
- Magali Bichard représentait Agir Ensemble pour les droits de l'Homme
- Sébastien Thollot représentait le Secours populaire français



EXPOSITIONS PHOTOS : "LUTTES CONTRE LES DISCRIMINATIONS ICI ET AILLEURS"

Depuis 2017 sont exposées les photos issues du concours organisé pour les 25 ans d'Agir Ensemble, en partenariat avec la Fondation des Droits Humains, qui rassemble des oeuvres de photographes de pays et de sensibilités diverses engagés dans les "Luttes contre les discriminations ici et ailleurs".

Après le campus St Paul de l'Université Catholique de Lyon (UCLy) en décembre 2017, la Bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon en mars et avril 2018, l'Université Jean Moulin Lyon III en décembre 2018, l'exposition a continué sa tournée locale en 2019. Elle était présentée aux Halles de la Martinière du 11 au 27 février, à la mairie du 7ème arrondissement de Lyon du 24 juin au 11 juillet, et dans les locaux de Bioforce de novembre 2019 à janvier 2020.



PARTICIPATION AU FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

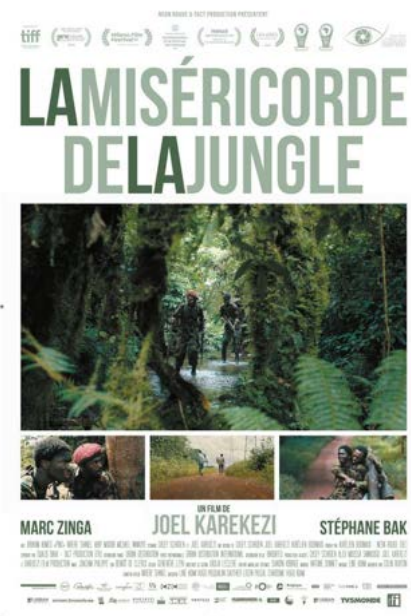
Le samedi 16 novembre 2019, l'équipe d'Agir Ensemble a participé au Festival des Solidarités Internationales à l'Hôtel de Ville de Lyon. Organisé chaque année par la Maison des Solidarités, le festival rassemble une quarantaine d'associations et d'organisations à but non lucratif lyonnaises qui oeuvrent pour le mieux vivre ensemble. Réunies par thématiques dans une "mini-ville solidaire", elles ont pu faire découvrir aux lyonnais leur coeur de métier, à travers des jeux et activités ludiques. A cette occasion, Agir Ensemble a animé un puzzle géant avec Electriciens sans Frontières. Cet événement a permis à Agir Ensemble de rencontrer le grand public et les acteurs de l'écosystème solidaire lyonnais, avec lesquels des coopérations sont envisagées.



PROJECTIONS-DÉBATS : "WARDI" ET "LA MISÉRICORDE DE LA JUNGLE"

Dans le cadre de son partenariat avec les distributeurs Jour2Fête et Urban Distribution France, Agir Ensemble a été associée à deux films "Wardi" et Mats Gorud, sorti en salles le 27 février 2019 et "La Miséricorde de la Jungle" de Joël Karekezi, sorti en salles le 24 avril 2019.

Le 3 mai 2019, Agir Ensemble a donc proposé au grand public un "ciné-débat" autour du film "La Miséricorde de la Jungle", relatant l'aventure de deux soldats perdus dans la jungle lors de la deuxième guerre du Congo en 1998. La projection a été précédée d'une contextualisation puis suivie d'un échange avec le public, en présence de l'intervenant Jean-Baptiste Niyizurugero (Administrateur d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme).





NOS RÉSEAUX

PLATEFORME DROITS DE L'HOMME (PDH)



Agir Ensemble est membre fondateur de la Plateforme des Droits de l'Homme (PDH) et en assure le secrétariat exécutif.

Née en 2017, la PDH est désormais composée de 21 ONG françaises agissant à l'international dans le domaine des droits humains.

Cette plateforme permet d'agir pour la promotion et la défense des Droits de l'Homme avec une dynamique collective en soutenant les acteurs du secteur et en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

RÉSEAU FRANCE COLOMBIE SOLIDARITÉS (RFCS)



Depuis 2014, Agir ensemble est membre du RFCS, né fin 2012 et regroupant 13 ONG membres basées en France et engagées dans des projets de solidarité en Colombie.

Ses domaines d'action sont les droits humains, le développement et les initiatives de paix. Depuis septembre 2014, le Réseau est membre d'Oidhaco, plateforme européenne qui mène des actions de plaidoyer auprès de l'Union européenne et des Nations unies.

PLATEFORME DES ONG FRANÇAISES POUR LA PALESTINE

Agir Ensemble est membre observateur de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine qui a pour objectif de se mobiliser pour la reconnaissance des droits des Palestiniens. Créée en 1993 dans le contexte des accords d'Oslo, la Plateforme regroupe des organisations de solidarité internationale, des associations de sensibilisation, de développement, de recherche, de défense des droits de l'Homme et des mouvements d'éducation populaire.



Elle poursuit son action autour de trois axes principaux :

- Participer au développement du territoire palestinien par des actions de partenariat avec des ONG palestiniennes.
- Sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics français aux droits du peuple palestinien.
- Favoriser l'échange d'informations et les synergies entre les organisations françaises de solidarité internationale impliquées sur la Palestine.

HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY NETWORK (HRDN)



Agir Ensemble est membre du réseau européen HRDN. Basé à Bruxelles, ce réseau regroupe 53 ONG européennes engagées en faveur des droits humains, de la démocratie et de la consolidation de la paix. Convaincu que les droits humains et la démocratie sont des enjeux fondamentaux de l'identité européenne, le HRDN entend influencer les stratégies de l'Union Européenne et de ses États membres en matière de promotion de la démocratie, des droits et de la paix.

RÉSEAU EUROPÉEN POUR L'AFRIQUE CENTRALE (EURAC)



Agir Ensemble est membre d'EURAC. Ce réseau regroupe 46 organisations issues de 12 pays européens, actives dans les domaines de la coopération au développement ou de l'aide humanitaire.

EURAC informe ses membres et les acteurs politiques sur la situation en Afrique Centrale.

Il conduit également un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds et des institutions internationales pour que les efforts diplomatiques et les stratégies d'intervention répondent de façon cohérente aux besoins exprimés par les populations locales

MOUVEMENT TOURNONS LA PAGE (TLP)



Agir Ensemble est membre de Tournons la Page (TLP). C'est un mouvement citoyen international qui agit pour la promotion de l'alternance démocratique en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'une alliance non-partisane et pacifique de 250 organisations de défense des droits humains, de mouvements de jeunes, de syndicats, d'associations confessionnelles, d'intellectuels et d'artistes regroupés en dix coalitions nationales en Afrique et une coalition en Europe.

NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- 11 11 11
- ACEB 71
- Agence Française de Développement (AFD)
- Atelier Chenapans
- Barreau de Lyon
- Barreau de Paris
- CIEDEL
- Coordination Sud - FRIO
- Couleur FM
- Course des Héros
- CSO lifeline
- Femmes Ici et Ailleurs
- Fondation de France
- Fondation NED
- Fondation pour les Droits Humains
- Fondation Un Monde par Tous
- France Bénévolat
- Frame Voice Report
- Freedom House
- Front Line Defenders
- Institut Bioforce
- Maison des Solidarités Locales et Internationales
- Métropole de Lyon
- Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas
- Ministère français des Affaires étrangères
- Protect Defenders
- Protection international
- Radio Pluriel
- Radio U-man
- Resacoop
- Sciences Po Lyon
- Secours Catholique
- Secours Populaire Français – Fédération du Rhône
- Sigrid Rausing Trust (SRT)
- Union Européenne (UE)
- Université Catholique de Lyon (UCLy)
- Université Jean-Moulin Lyon-III
- Ville de Lyon
- Voice

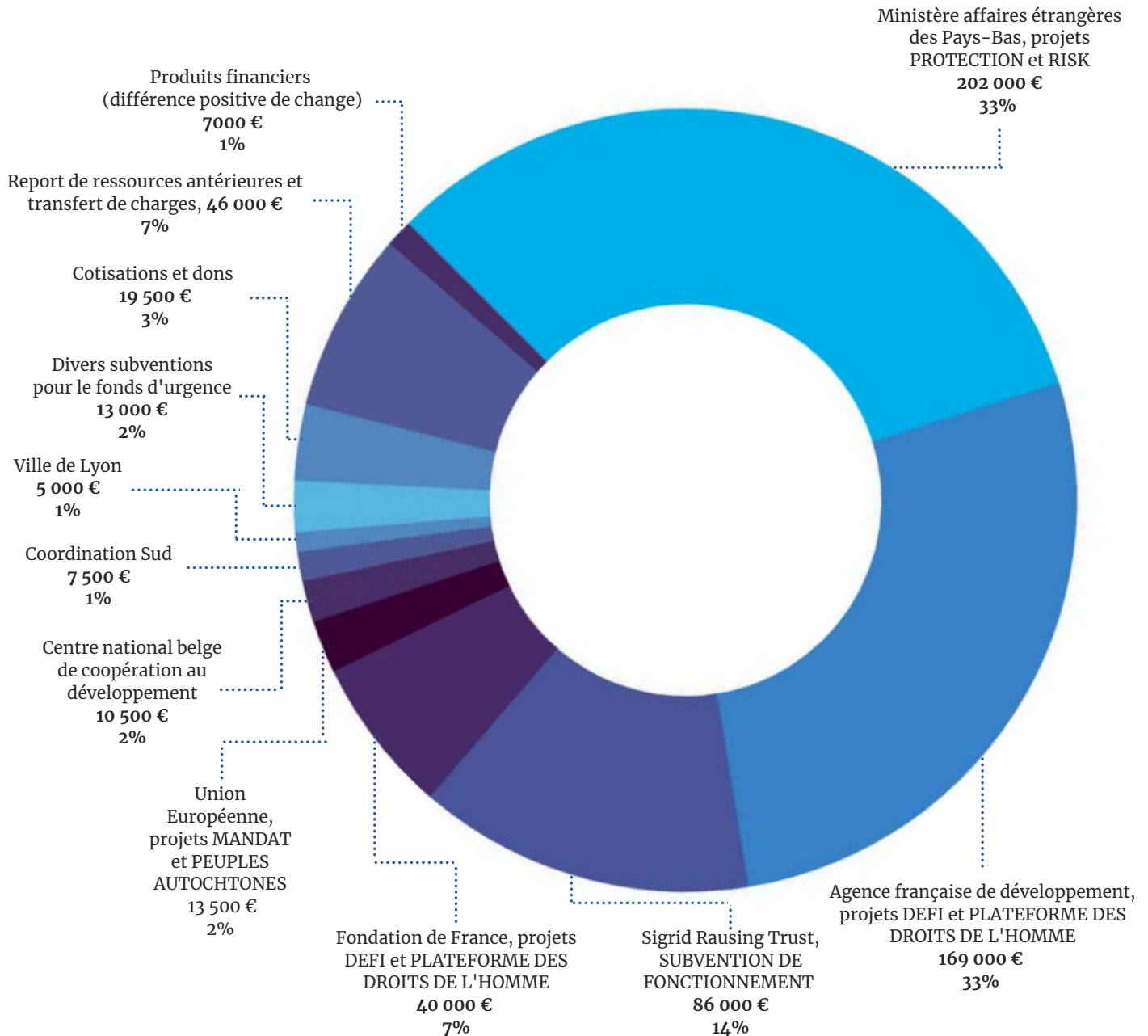


BILAN FINANCIER 2019

En 2019, les subventions reçues par Agir ensemble étaient de 546 000 €. Le total des charges était de 765 000 €. Le déficit s'explique, pour plus de la moitié (54%), à une charge exceptionnelle due à une rupture conventionnelle. Fin 2019, les fonds propres de l'association s'élevaient à 255 000 €, les disponibilités & les placements à 632 000 € et enfin les produits à recevoir à 884 000 €. Le renouvellement de la subvention de Sigrid Rausing Trust pour la période 2020-2022, à hauteur de 85 000 € par an, confirmé début 2020 ainsi que les demandes de financement, qui seront déposées sur la période 2020-2021 dont les projets PEUPLE, PRO.ACTES, PROTECTION 2, PDH 2, RISK 3, DEFI 3, permettent des perspectives d'activités conséquentes.

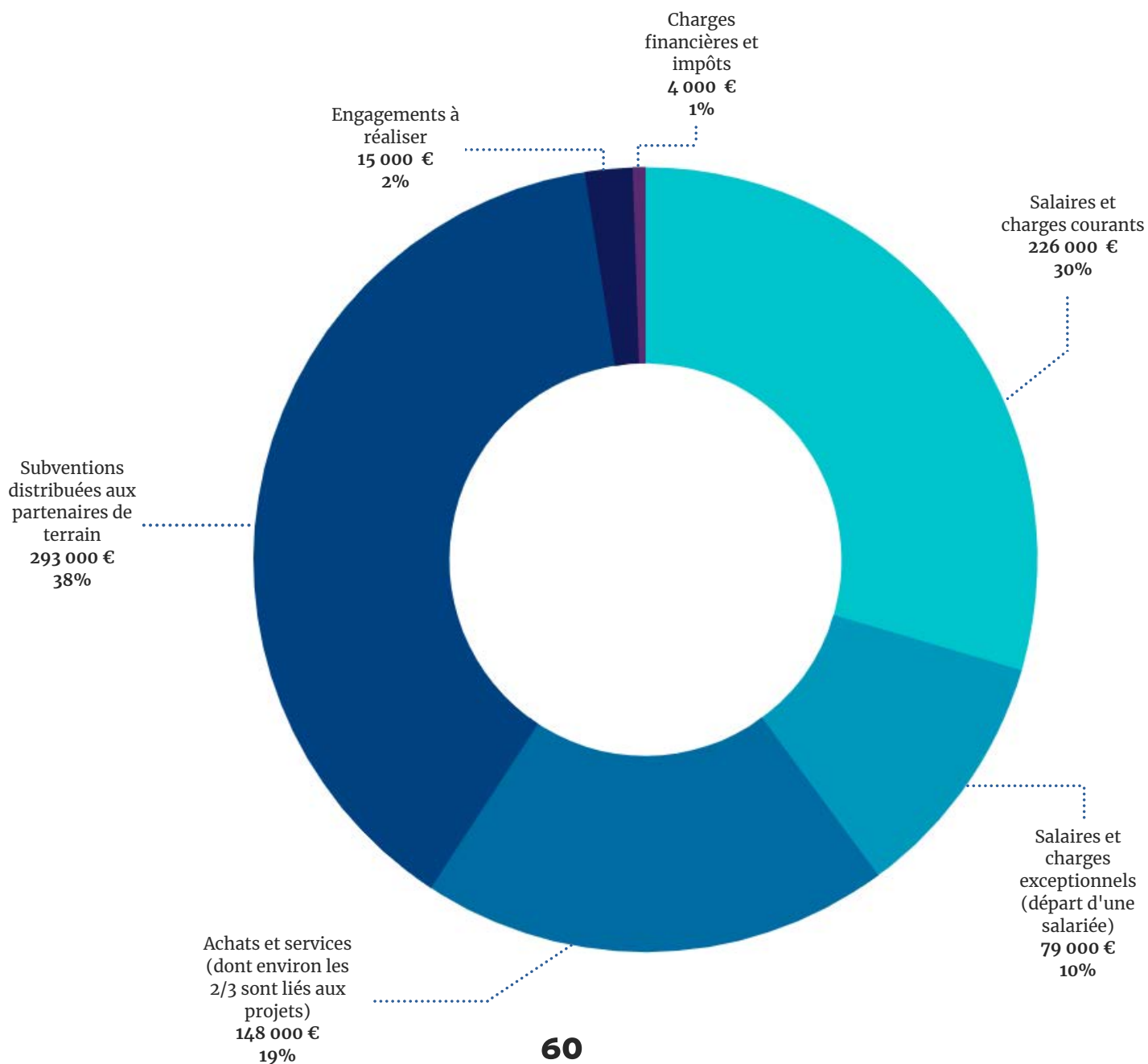
Produits de l'association en 2019 (Total 619 000 €)

Les montants sont arrondis au millier



Charges de l'association en 2019 (Total 765 000 €)

Les montants sont arrondis au millier



NOS PERSPECTIVES

2020 / 2021



LE LANCEMENT DU PROJET PACTE



Quinze ans après la ratification de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants par la République du Congo, la torture reste une pratique courante dans ce pays notamment lors des interpellations, en garde à vue et en détention. L'absence de définition de la torture dans le Code pénal et le Code de procédure pénale congolais restreint considérablement l'arsenal législatif et contribue à l'impunité. Les autorités administratives ont limité, voire interdit, l'accès des lieux de détention aux organisations de la société civile, ce qui renforce les inquiétudes sur le traitement des personnes privées de liberté. Depuis 2014, en partenariat avec l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme, Agir ensemble pour les Droits de l'Homme travaille sur ces questions.

D'abord dans le cadre du projet MANDAT cofinancé par l'Union Européenne entre 2015 et 2018, puis dans le cadre du projet PACTE, également cofinancé par l'Union Européenne et approuvé en fin d'année 2019. Le lancement du projet est prévu dès le mois de janvier 2020. Le projet PACTE, d'une durée de trois ans, s'inscrit dans la continuité tout en s'adaptant au contexte et en tirant les leçons du projet MANDAT. Dans son rapport annuel 2019, le co-demandeur,

l'OCDH, constate une régression en matière des droits humains, marquant une hausse des assassinats et des disparitions forcées, ainsi que de l'usage de la torture. Ainsi, le projet PACTE cible les forces de l'ordre et les agents de l'Etat, les organisations locales de la société civile, les syndicats étudiants, les mouvements citoyens, et les journalistes. Les formations, directement dispensées dans les commissariats, gendarmeries et maisons d'arrêt dans la mesure du possible, visent à amorcer un changement de leurs attitudes et de leurs actes vers un plus grand respect des droits humains. Les bénéficiaires finaux du projet sont les personnes arbitrairement détenues et/ou torturées, ainsi que la population sensibilisée. Le projet vise à offrir à au moins 150 personnes, victimes de violation, la possibilité de recourir à une assistance juridique, médicale, sociale et/ou psychologique. De plus, le projet PACTE mobilisera l'Association pour la Prévention de la Torture, basée à Genève, qui apportera son expertise et mettra à disposition ses publications pour le renforcement des capacités des organisations de défense des droits humains, ainsi que pour la sensibilisation des agents de l'Etat.





« POUR LES DROITS HUMAINS AU CONGO ! »

« Pour les droits humains au Congo ! » est une campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour prévenir d'éventuelles atteintes aux droits humains en République du Congo lors de la prochaine élection présidentielle prévue en 2021.

Quatre objectifs sont visés :

- Témoigner des exactions commises lors de la précédente période électorale 2015-2016.
- Sensibiliser le grand public ainsi que les décideurs au Congo, en France et en Europe à la situation des droits humains en République du Congo.
- Garantir la mobilisation citoyenne à l'approche de l'élection présidentielle de 2021.
- Améliorer le respect des droits d'association, d'information et de mobilisation de la société civile.

La campagne est initiée et coordonnée par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme et Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme. Plusieurs organisations nationales et internationales y participent. Dans le cadre de cette campagne menée au Congo et en Europe durant la période 2020-2021, des « conférences-débat » et des rencontres institutionnelles sont prévues, ainsi que la projection d'extraits du documentaire « Se taire ou mourir » du réalisateur Aunel Arneth, fondateur de Cinéma for Peace and Democracy, accompagnée par les témoignages d'activistes congolais pour les droits humains et du réalisateur.



LES ACTIONS DE PÉRENNISATION DE NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Forte d'une expérience de 30 ans dans la lutte contre les violations des droits humains, reconnue par ses partenaires internationaux et français comme organisation experte dans la coordination multi-acteurs, multi-pays et multi-thématiques, Agir Ensemble a de nombreux atouts en main pour augmenter encore son impact sur le terrain. Pour cela, elle doit renforcer son organisation interne (révision du manuel de procédures), dynamiser sa vie associative (augmentation du nombre d'adhérents) et consolider son assise économique (développement des ressources financières).





REMERCIEMENTS

L'année 2019 a été marquée par de nombreuses réalisations, des projets ici et ailleurs, pour promouvoir encore la défense des droits de l'Homme. Les activités que nous menons ne cessent de grandir, et elles sont le résultat d'un engagement conjoint de la part d'Agir Ensemble et de tous ses partenaires. Ce rapport d'activité est donc l'occasion de les remercier sincèrement et chaleureusement : les organisations locales de défense des droits de l'Homme, les partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds institutionnels, fondations privées, collectivités territoriales...) dont dépendent nos activités ; ainsi que tous ceux qui partagent nos convictions et nous soutiennent: les adhérents, les sympathisants et les donateurs. Nous, membres de l'équipe d'Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, administrateurs, salariés, volontaires, stagiaires et bénévoles, vous adressons notre profonde gratitude !

 **Agir Ensemble**
pour les Droits
 **de l'Homme**

Contacts : 16 Avenue Berthelot, 69007 LYON

+33 4 37 37 10 11

agir-ensemble@aadh.org

www.aadh.org

